

Quel AVENIR POUR LE CENTRE HISTORIQUE de BELLEY ?

BELLEY Centre, Antique et Médiéval, quel Avenir pour cette cité quasiment bimillénaire.

BELLEY, l'ANTIQUE : Les différentes fouilles effectuées lors de la construction du Grand Séminaire dans les années 30, puis il y a quelques années de l'immeuble de la SEMCODA et aujourd'hui sur celui du chantier de la Vieille Porte ont mis en évidence la présence gallo- romaine au début de notre ère. A en juger par l'importance des thermes mis à jour il y a peu il devait s'agir d'une cité relativement importante, par ailleurs située à proximité immédiate de l'axe Vienne, Aoste, Etanna, Genève.

BELLEY, Cité Médiévale. Il n'échappera à personne que la Grande Rue recèle de nombreux « hôtels particuliers », malheureusement pour la plupart inaccessibles au public parce que privés. N'oublions pas les anciens établissements religieux comme le couvent des Dames de Bons, Grande Rue, celui des Bernardines, Rue des Barons, ainsi que quelques autres. Belley dispose donc en son centre historique d'un patrimoine généreux qui ne demande qu'à être préservé et valorisé.

Mais c'est aussi à BELLEY une présence religieuse quasiment continue et ce dès le Vème siècle. Apparaît alors le diocèse de BELLEY et sa première cathédrale construite probablement sur l'emplacement d'un ancien temple. De nombreuses églises ont été édifiées par le passé, puis démolies entre autres l'Eglise des Pénitents et l'Eglise Saint Laurent sans oublier un cloître à l'emplacement actuel de la Place Popielusko. De nombreuses congrégations s'y sont installées (Cisterciens, Bernardines, maristes..) jusqu'aux frères de la Sainte-Famille.

Voici brièvement esquissée la richesse culturelle et patrimoniale de BELLEY. C'est pourquoi le centre historique doit faire l'objet, à mon sens, de toute l'attention des élus actuels et à venir.

Alors, en ce début de XXI siècle quel devenir pour ce centre historique délimité, je le rappelle, par le Boulevard du Mail, la rue de la Résistance, la rue Sainte Marie, La Rue du Chapitre, La Rue de Savoie et la rue de la République ?

Au niveau patrimonial, assurément subsistent des bâtiments remarquables tels que le Palais épiscopal, la Cathédrale Saint Jean Baptiste, la maison du Gouverneur, l'Hôtel Saint François, la Maison natale de Brillat-Savarin, Hôtel du Baillage, les Halles pour l'essentiel et des hôtels particuliers avec des tours à vis. Certains ont fait l'objet d'un début de restauration parfois avec plus ou moins de bonheur.

Mais qu'en est-il des immeubles bourgeois et de leurs rez-de-chaussée notamment Grande Rue et dans une moindre mesure Rue Saint-Jean?

Ces derniers (Les RDC) avec leurs arcades en plein cintre ou brisées dont certaines masquées à la vue étaient essentiellement consacrés aux activités commerciales, artisanales et de services, les étages à l'habitat.

Pour différentes raisons la vacance commerciale semble s'accroître de manière lente, certes, mais de façon inexorable et ce malgré les mesures prises par les différentes équipes municipales. Quant à l'habitabilité des logements elle semble se dégrader faute d'investissements suffisamment importants. Généralement pas ou peu isolés et donc fortement énergivores comme j'ai pu le constater (Une thermographie aérienne incluant les faubourgs ne serait peut-être pas inutile), une accessibilité mal aisée et sans ascenseur, des intérieurs vétustes avec une distribution chaotique et ne répondant plus aux exigences actuelles en terme de confort, les logements sont soumis, en matière locative, à un turn-over important et par voie de conséquence à des vacances fort longues. Par ailleurs, certains sont inoccupés depuis des années. Un exemple parmi d'autres : La maison du

gouverneur située au 11 Grande Rue comporte sur quatre niveaux 6 logements et deux locaux commerciaux. En 1982 l'ensemble était occupé en totalité, en 2017 seul un logement l'est. Exemple extrême, sans doute, mais symptomatique de la situation.

De ce fait, nombre d'habitants ont déserté ou désertent encore le centre. Quant à ceux qui restent, bien souvent il s'agit de ménages ou de personnes à revenus modestes.

N'appartient-il pas à la Commune d'engager une action volontariste de rénovation urbaine afin de rendre le centre attractif et donner ainsi confiance à tous les investisseurs potentiels, institutionnels ou non. La commune ne peut pas tout, bien évidemment, mais c'est à elle qu'il revient d'en donner l'impulsion nécessaire. Sans oublier l'aspect touristique qu'il soit estival, religieux ou culturel.

La Commune dispose de deux études intéressantes BELLEY 2015 et celle de l'Ecole d'Architecture de LYON. Ne pourrait-elle pas initier dès à présent les premières études sectorielles nécessaires afin que les premières réalisations puissent voir le jour en début de mandat prochain ?

Me concernant, je suis persuadé qu'il s'agit d'un enjeu majeur pour les 20 prochaines années et que l'avenir se situe dans la reconquête et les aménagements de qualité du centre-ville historique.